

Période hivernale :

Etat des lieux des chantiers sur les autoroutes et principales nationales de Wallonie

16 décembre 2020

Alors que nous sommes aux portes de l'hiver, la SOFICO vous propose de dresser un état des lieux des principaux chantiers conséquents de réhabilitation du réseau structurant¹.

Avant l'arrivée de cette période peu propice à l'exécution de nombreuses opérations sur les chantiers (auto) routiers, tout a été mis en œuvre pour achever un maximum de ces chantiers. **10 ont ainsi pu être terminés depuis le mois d'octobre, permettant un retour à des conditions de circulation habituelles sur des voies rénovées.** Parmi ceux-ci, les 3 derniers kilomètres impactés sur l'E42-E19/A7 entre Nimy/Maisières et la fin du pont-Canal vont pouvoir être libérés pour le dimanche 20 décembre, marquant ainsi la fin de travaux conséquents.

Sur 5 chantiers, en fonction du phasage prévu et de la nature des travaux, il a été possible de libérer totalement la signalisation, dans l'attente d'une reprise d'activités au printemps prochain.

Les usagers qui circuleront sur le réseau structurant cet hiver rencontreront encore une **dizaine de chantiers toujours en cours (signalisation en place).**

Enfin, les chantiers qui démarreront par la suite feront l'objet d'une communication précise ultérieurement puisque le début d'un chantier est toujours tributaire de multiples éléments comme l'état d'avancement des procédures administratives, les conditions météorologiques ou encore son interaction avec d'autres chantiers déjà en cours.

Par ailleurs, les usagers qui souhaitent rester informés des actualités des chantiers en cours sur le réseau structurant peuvent surfer sur le site internet de la SOFICO www.sofico.org pour s'abonner à sa newsletter par région ou pour consulter la carte dynamique des chantiers présente sur la page d'accueil. Ils peuvent également suivre la page Facebook de la SOFICO.

¹ La SOFICO assure en Wallonie la gestion du réseau (auto)routier structurant, composé d'environ 2.700 kilomètres (près de 900 kilomètres d'autoroutes, plus de 1.400 kilomètres de routes nationales et de 400 kilomètres d'échangeurs). Elle bénéficie pour cette tâche de l'assistance technique du SPW Mobilité et Infrastructures.

CHANTIERS RÉCEMMENT OU BIENTOT ACHEVÉS

- 1) E42-E19/A7 – Réhabilitation de l'autoroute entre Obourg et Jemappes vers la France

Plus d'information : [200626-e42e19a7-travaux-complementaires-pont-cp.pdf \(sofico.org\)](https://www.sofico.org/200626-e42e19a7-travaux-complementaires-pont-cp.pdf)

- 2) E25/A26 – Réhabilitation du revêtement entre Sprimont et Tilff vers Liège

Plus d'information : [201112-e25a26-sprimont-tilff-fermeture-acces-lux.pdf \(sofico.org\)](https://www.sofico.org/201112-e25a26-sprimont-tilff-fermeture-acces-lux.pdf)

- 3) E42/A16 – Réhabilitation du revêtement entre Peruwelz et Vaulx vers Tournai

Plus d'information : [201119-e42a16-peruwelz-fin-chantier-cp.pdf \(sofico.org\)](https://www.sofico.org/201119-e42a16-peruwelz-fin-chantier-cp.pdf)

- 4) E42/A16 – Réhabilitation du Pont de Pommeroeul

Plus d'information : [201009-e42a16pont-pommeroeulfin-cp.pdf \(sofico.org\)](https://www.sofico.org/201009-e42a16pont-pommeroeulfin-cp.pdf)

- 5) E42/ A27– Réhabilitation du revêtement entre Chaineux et Lambermont

Plus d'information : [201026-e42a27-chaineux-lambermont-fin.pdf \(sofico.org\)](https://www.sofico.org/201026-e42a27-chaineux-lambermont-fin.pdf)

- 6) R0/N5 - Aménagement d'un giratoire au carrefour de la ferme Mont-Saint-Jean

Plus d'information : [201204-n5r0_montsaintjean_giratoire_cp-fin.pdf \(sofico.org\)](https://www.sofico.org/201204-n5r0_montsaintjean_giratoire_cp-fin.pdf)

- 7) R50 – Mons : aménagement d'une sortie supplémentaire à la Porte de Nimy

Plus d'information : [200917-r50-mons-nouvelle-sortie-porte-de-nimy-cp.pdf \(sofico.org\)](https://www.sofico.org/200917-r50-mons-nouvelle-sortie-porte-de-nimy-cp.pdf)

- 8) N5 – Réalisation d'essais géotechniques pour le futur pont connectant Jamagne et Jamiolle, et pour le viaduc d'Yves-Gomezée

Plus d'information : [200813-jamagnejamiolle-yvesgomzee-etudes-cp.pdf \(sofico.org\)](https://www.sofico.org/200813-jamagnejamiolle-yvesgomzee-etudes-cp.pdf)

- 9) N89 – Tenneville : chantier de réhabilitation du revêtement entre Champlon et Vecmont

Plus d'information : [201103-n89-champlon-vecmont-fin.pdf \(sofico.org\)](https://www.sofico.org/201103-n89-champlon-vecmont-fin.pdf)

- 10) N90 – Huy : réhabilitation du revêtement entre le Quai d'Arona et le Quai d'Autrebande

Plus d'information : [201015-n90-huy-quai-dautrebande-fin.pdf \(sofico.org\)](https://www.sofico.org/201015-n90-huy-quai-dautrebande-fin.pdf)

CHANTIERS DONT LES VOIES ONT ÉTÉ LIBÉRÉES CET HIVER ET QUI REPRENDRONT AU RETOUR DE CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAVORABLES

1) E42-E19/A7 - Réhabilitation d'un pont supportant l'autoroute à Hensies

Ce chantier vise à réhabiliter un pont supportant l'autoroute E42-E19/A7 à hauteur d'Hensies. Il vise à effectuer des réparations de béton sur l'ouvrage, à renouveler son étanchéité, ses revêtements et ses équipements. Il débuté pendant la deuxième quinzaine du mois d'octobre 2020. Cette première partie du chantier portait alors sur les voies qui supportent la circulation en direction de la France. Les voies impactées ont été libérées en décembre.

La seconde partie du chantier, portant sur les voies en provenance de France, aura lieu au printemps prochain pour une durée d'environ 8 semaines.

Budget : environ 350.000 € HTVA

2) N50 – Réhabilitation du revêtement entre Tournai et Ramegnies-Chin

Un chantier visant à réhabiliter le revêtement de la N50 entre Tournai et Ramegnies-Chin, ainsi que ses pistes cyclables, a débuté le 14 septembre dernier.

Ces travaux portent au total sur 4,5 kilomètres et sont découpés en plusieurs phases.

Ont déjà été traités dans le cadre du chantier :

- La section comprise entre le rond-point de l'Europe et le carrefour formé par la N50 avec la N509 et avec la rue de la Borgnette (carrefour non compris).
- Le tronçon compris entre l'école Saint-Luc et le carrefour formé par la N50 avec la rue de la Libération et avec la rue Gilles de Chin.
- La section comprise entre les bretelles de l'échangeur n°34 «Tournai/Froyennes » et le carrefour formé par la N50 avec la N509 et avec la rue de la Borgnette, en direction de Pecq.
- La section de la N50 comprise entre les bretelles de l'échangeur n°34 «Tournai/Froyennes » et le carrefour formé par la N50, avec la N509 et avec la rue de la Borgnette en direction de Tournai (libérée le 28 novembre).

Le reste des travaux qui portera sur le carrefour formé par la N50 avec la N509 et avec la rue de la Borgnette sera réalisé au printemps prochain.

Budget : 1 645 000 € HTVA

3) N63 – Réhabilitation du revêtement entre Marche et Baillonville

Un chantier de réhabilitation du revêtement de la N63 entre Marche-en-Famenne et Baillonville a débuté le 14 septembre dernier. La première phase, qui portait sur la réfection de la voirie dans les deux sens de circulation sur une longueur d'environ 3 kilomètres, a été terminée pour le 31 octobre.

La deuxième phase, qui concerne la réfection du revêtement du rond-point à l'entrée de la ville de Marche sera effectuée au printemps prochain. Cette seconde phase devrait durer maximum 3 jours (sans doute pendant une période de congés scolaires) et entraînera la fermeture du rond-point à la circulation.

Budget : 1 563 000 € HTVA

4) N90 – Sécurisation de la voirie entre Andenne et Namur

Un chantier de sécurisation de la N90 entre Andenne et Namur a débuté le 28 septembre dernier. La voirie a été totalement rouverte dans les deux sens de circulation le 6 novembre dernier. Les usagers circulent sur le revêtement nouvellement réhabilité. Sur ces 4,5 km, la N90 a été réduite à 2x1 voie et la vitesse y est désormais limitée à 70 km/h.

Au printemps prochain, il restera à placer les îlots centraux qui sécuriseront les tourne-à-droite et tourne-à-gauche. Des opérations de marquages au sol et de renforcement de la signalisation verticale seront également effectuées en 2021.

Le chantier devrait être terminé au printemps 2021, si les conditions météorologiques sont favorables.

Concrètement, ce chantier consiste à :

- Poursuivre la réduction de la voirie de 2x2 bandes à 2x1 bande
- Réhabiliter la couche supérieure du revêtement dans les deux sens sur 4 km
- Créer des tourne-à-droite et tourne-à-gauche via le placement de marquage et d'îlots centraux
- Renforcer la signalisation verticale et les limitations de vitesse (panneaux de signalisation, marquage au sol)

Budget : environ 2 184 000 € HTVA

5) N912 : Création d'un giratoire à Meux (La Bruyère)

Le chantier d'aménagement d'un giratoire au carrefour formé par la N912 avec la rue du Chainia et la rue du Vieux Raucourt à Meux a débuté le 17 août dernier par la pose des impétrants.

Depuis le 5 novembre, le chantier est suspendu afin de permettre une réouverture des voies pendant la période hivernale.

Concrètement, ce giratoire permettra de sécuriser le carrefour et de fluidifier la circulation à cet endroit.

Le chantier devrait être terminé pour la mi-mai 2021, si les conditions météorologiques sont favorables.

Budget : près de 794 000 € HTVA

CHANTIERS EN COURS CET HIVER

1) A503 – Vers Charleroi : aménagement de la bretelle de sortie n°33 « Marcinelle » et élargissement de l'accès de la caserne des pompiers

Le 15 septembre dernier a débuté un chantier destiné à réaménager la bretelle de sortie n°33 « Marcinelle » de l'A503 vers Charleroi ainsi qu'à élargir, toujours vers Charleroi, l'accès de la caserne des pompiers à l'A503.

Ce chantier se concentre sur trois zones, uniquement en direction de Charleroi :

1. Zone 1 : l'accès de la caserne des pompiers à l'A503
2. Zone 2 : la jonction entre l'A503 et la bretelle de sortie n°33 « Marcinelle » (création d'une nouvelle amorce de la bretelle)
3. Zone 3 : l'A503 depuis la sortie n°33 « Marcinelle » jusqu'au pont supérieur et la bretelle de sortie n°33 « Marcinelle »

Concrètement, ce chantier consiste à :

- Redessiner le début de la bretelle de sortie n°33 « Marcinelle » vers Charleroi afin d'assurer la sécurité des véhicules d'urgence venant de la caserne des pompiers de Charleroi ;
- Aménager une bande d'accélération depuis la caserne des pompiers vers l'A503 et vers la rue des Hiercheuses ;
- Effectuer la réfection du revêtement de l'A503 sur 500 mètres et de la bretelle de sortie n°33 « Marcinelle ».

Pendant le chantier, la circulation sur l'A503 est maintenue à deux voies dans chaque sens, mais les voies vers Charleroi sont réduites et déviées, avec une vitesse limitée à 50 km/h. Actuellement, la circulation est momentanément réduite à une seule voie pour permettre de réaliser en sécurité les travaux de jonction entre l'A503 et la nouvelle bretelle. Cette signalisation devrait rester en l'état jusqu'à la première semaine de 2021.

La bretelle de sortie n°33 « Marcinelle » est maintenue ouverte mais les usagers circulent sur une voie déviée et rétrécie avec une vitesse limitée à 50km/h.

Le chantier est divisé en trois phases afin de limiter au maximum l'impact sur le trafic.

Phase 1 : du mardi 15 septembre en soirée à fin janvier 2021

Les travaux se déroulent sur les zones 1 et 2 (création de la nouvelle amorce de la sortie n°33 et aménagement de l'accès à l'A503 depuis la caserne des pompiers par la création de la nouvelle bande d'accélération). Cette phase devait initialement se terminer pour la fin du mois d'octobre, mais un problème au niveau du déplacement des impétrants, les conditions météorologiques défavorables et une réduction des équipes due aux conditions sanitaires ont entraîné du retard sur le planning.

Phase 2 : de début février à début avril 2021

Les travaux se dérouleront uniquement sur la seconde zone afin de pouvoir raccorder l'A503 au nouveau tracé de la bretelle de sortie.

Phase 3 : de début avril à fin avril 2021

- Les travaux concerneront la réfection de la zone 3 (revêtement de l'A503 sur 500 mètres depuis le pont inférieur juste avant la sortie de la caserne des pompiers jusqu'au pont supérieur) et de la bretelle n° 33 « Marcinelle ».
- L'autoroute A503 sera totalement fermée du pendant un week-end sur le tronçon de la zone 3.
- Les déviations seront communiquées ultérieurement.
- Pendant dix jours, à déterminer, en direction de Charleroi : la bretelle de sortie n°33 « Marcinelle » sera fermée ainsi que l'accès et la sortie des pompiers.
- Les déviations seront communiquées ultérieurement.

Les dates prévues pour les différentes phases pourraient être modifiées si les conditions météorologiques ne permettent pas le bon déroulement de certaines opérations.

La fin du chantier est prévue pour le début du printemps 2021, si les conditions météorologiques sont favorables.

Budget : 570 000 € HTVA

2) E42-E19/A7 – Saint-Ghislain : sécurisation de la sortie n°25 « Tertre » vers la France

Le 21 septembre dernier a débuté un chantier d'aménagement d'un giratoire au croisement de la bretelle de sortie n°25 « Tertre » de l'autoroute E42-E19/A7 vers la France avec la N547.

Ce giratoire devrait permettre d'améliorer la sécurité de ce lieu accidentogène et d'atténuer le phénomène de remontées de files présent à cet endroit aux heures de pointe (notamment dû à la proximité de plusieurs écoles).

La première phase, qui concerne la réalisation d'un demi giratoire et sur l'aménagement d'une bretelle de sortie du giratoire (vers la France) se poursuit en parallèle du lancement de la seconde phase, qui consiste à aménager la deuxième partie du giratoire. Initialement planifiée au printemps 2021, cette deuxième phase a déjà pu débuter le lundi 23 novembre.

Tout est mis en œuvre pour pouvoir ouvrir le giratoire (non achevé) à la circulation pendant les congés d'hiver. La circulation serait alors rétablie sur la N547, ainsi que pour accéder à l'autoroute et la quitter.

Le reste du chantier devra se poursuivre au retour de conditions météorologiques adéquates mais avec des impacts minimes et de courtes durées.

La fin du chantier est prévue pour le printemps 2021, si les conditions météorologiques sont favorables.

Budget : 950 000 € HTVA

3) E411/A4 : Louvain-la-Neuve : aménagement d'une liaison directe entre la sortie d'autoroute n°8A et le parking P+R

Le 4 février 2019 a débuté la première partie d'un vaste chantier visant à réaliser des aménagements de mobilité conséquents à Louvain-la-Neuve, à proximité des accès et sorties 8A de l'autoroute E411/A4 ainsi que du parking P+R. Ils permettront d'assurer une mobilité optimale en évitant les croisements de flux de circulation dans cette zone, notamment en créant des liaisons directes entre le parking P+R et les grands axes à proximité. Ce chantier d'envergure se découpe en trois parties. La première est actuellement en cours et les travaux préparatoires ont débuté ce lundi 12 octobre pour la seconde partie.

EN PARTIE I

Depuis le 2 octobre 2020 :

- la circulation est basculée sur la partie sud du chantier nouvellement aménagée au niveau du boulevard du Brabant wallon afin de pouvoir effectuer les travaux sur la partie nord (sur laquelle les usagers circulaient depuis mars 2019)
- sur la N4, la première moitié du pont cadre est réalisée (côté P+R) et le trafic basculé sur cette moitié pour pouvoir réaliser la seconde moitié du pont cadre (côté boulevard Brabant wallon)

Au niveau de la circulation, depuis le début du chantier :

- Le nombre de voies restera identique.
- Les usagers en provenance de l'autoroute (sortie n°8A « Louvain-la-Neuve » depuis Bruxelles) sont redirigés vers l'avenue Jean Monnet pour rejoindre la N4 au niveau du boulevard de Lauzelle/N250. Les usagers en provenance de Namur accèdent au rond-point de la N4, ou au by-pass vers Wavre.
- L'itinéraire cyclable est quant à lui toujours maintenu mais légèrement dévié.

EN PARTIE II

Depuis le lundi 12 octobre, jusqu'à la fin de cette année 2020, des déplacements de câbles haute tension sont effectués afin de permettre les aménagements de la phase 2. Suite à ces opérations :

- le boulevard de Wallonie est ramené à une voie très localement, à proximité du rond-point de la N4 ;
- les usagers circulant sur la N4 depuis Wavre ne peuvent plus emprunter le bypass vers le Boulevard de Wallonie. Une voie est également neutralisée sur la N4 devant AGC en provenance de Gembloux.

La partie I s'étend entre l'autoroute E411/A4 (pont non compris) et le parking P+R.

Elle vise à réaliser :

- Une connexion directe depuis les sorties de l'autoroute vers le parking P+R. Ainsi, en provenance de Bruxelles, une fois sur le boulevard du Brabant wallon (échangeur 8A), deux voies seront proposées aux usagers : une à droite permettant de gagner le rond-point de la N4, et une à gauche permettant de se diriger directement vers le parking P+R. En provenance de Namur, après le pont de l'autoroute, le principe sera identique : la voie se dédoublera avec une à gauche permettant de gagner le rond-point de la N4, et une à droite permettant de se diriger directement vers le parking P+R. La création de cette liaison directe nécessitera de creuser 2 ponts de type « cadre » :
 - Pont cadre n°1 : pour passer sous deux voies (celle allant du rond-point de la N4 vers l'autoroute et celle reliant l'autoroute depuis Namur vers le rond-point) ;
 - Pont cadre n°2 : pour passer sous la N4.
- Une double voie pour sortir du parking P+R et se diriger, en passant sous la N4, vers les accès d'autoroutes.
- Un by-pass pour accéder directement de la N4 en provenance de Mont-Saint-Guibert vers les accès à l'autoroute.
- Un déplacement de la piste cyclable qui longe le boulevard du Brabant wallon, ainsi qu'un troisième pont cadre pour permettre aux piétons et cyclistes de passer en toute sécurité sous la bretelle d'accès à l'autoroute (pont cadre n°3).
- Les bases d'un quatrième pont cadre pour permettre, d'ici quelques années, de prolonger l'avenue Jean Monnet en la faisant passer sous le boulevard du Brabant Wallon.

La fin de cette première partie du chantier est prévue pour l'été 2021.

La phase I représente un budget de près de 5 millions d'€ HTVA, répartis comme suit :

- 3 770 000 € à charge de la SOFICO ;
- 450 000 € à charge du SPW Mobilité et Infrastructures ;
- 760 000 € à charge de l'IBW dans le cadre de la préparation du pont cadre qui permettra ultérieurement de prolonger l'Avenue Jean Monnet.

La partie II concerne la création d'une sortie du parking P+R vers le boulevard de Wallonie en direction de Louvain-la-Neuve. Elle s'étend à l'ouest du rond-point de la N4.

Les travaux en tant que tels devraient débuter au début de l'année 2021 et sont prévus pour une durée d'environ un an.

Ils visent à réaliser :

- Une sortie depuis le parking P+R vers le boulevard de Wallonie, impliquant un déplacement du boulevard au niveau actuel de la berme centrale et un réajustement du bypass en provenance de la N4 depuis Wavre.
- Un nouveau quai de bus.
- Des traversées sécurisées pour les piétons du boulevard de Wallonie à proximité du rond-point.

Cette partie du chantier gérée et financée par le SPW Mobilité et Infrastructures, représente un budget de plus de 1,3 millions. Le nouveau quai des bus sera quant à lui financé pour environ 18 700€ par l'OTW.

La partie III consistera à élargir le pont qui surplombe l'autoroute E411/A4 et qui connecte l'accès et la sortie depuis Namur au Boulevard du Brabant wallon afin d'aménager un passage sécurisé pour les piétons et cyclistes. Les travaux porteront également sur la rénovation du pont (renouvellement de la chape d'étanchéité).

Cette dernière phase est reprise dans le Plan Mobilité et Infrastructures 2020-2026. Sa procédure de marché public doit encore être réalisée. Les travaux relatifs à cette phase devraient être lancés dans la foulée des deux autres.

4) E420/N5 – Réalisation d'une tranchée couverte à Frasnes (contournement de Couvin)

La réalisation de cette trémie sous la voie ferroviaire à Frasnes-lez-Couvin est la troisième phase du contournement autoroutier de Couvin et est la seule toujours en cours de réalisation. Elle consiste à construire un ouvrage d'environ 800 mètres de long dont 80 mètres de tunnel pour permettre le passage de la E420/N5 sous la voie ferroviaire dans une configuration de 2X2 bandes. Elle a débuté le 3 octobre 2016 et devrait s'achever au second trimestre 2021.

Depuis le vendredi 7 juin 2019, il était possible de circuler en 2x1 bande dans une demi-trémie (celle qui accueillera à terme 2X2 bandes vers Charleroi).

Depuis le vendredi 4 décembre, c'est l'autre moitié de la trémie (celle qui accueillera à terme 2X2 bandes vers la France) qui abrite ce trafic en 2X1 bande, avec une vitesse toujours limitée à 50 km/h.

Pendant cette phase :

- Les usagers qui circulent sur l'E420 en direction de la France peuvent à nouveau emprunter la bretelle de sortie « Couvin nord - Chimay » vers la N5 via le rond-point de la Locomotive.
- Par ailleurs, tous les usagers circulant sur l'E420/N5 depuis Charleroi devront obligatoirement emprunter cette sortie et le rond-point pour se diriger à nouveau vers l'E420 en direction de la France.
- Enfin, il n'est plus possible de gagner l'E420 depuis le rond-point de la locomotive vers Charleroi. Une déviation est en place via l'autoroute en direction de la France.

Ce basculement permet d'achever la demi-trémie qui accueillera le sens de circulation en direction de Charleroi en posant les dernières couches de revêtement et les marquages, les dispositifs de récolte des eaux, les glissières, les panneaux antibruit qui pareront les murs de la trémie.

Une fois ces opérations achevées, la trémie pourra être ouverte dans sa totalité, permettant ainsi une circulation en 2X2 bandes.

Cette ouverture est attendue dans le courant du second trimestre 2021.

Des interventions impactant ponctuellement le trafic devront encore être réalisées dans la demi-trémie abritant le sens vers la France pour la pose des panneaux antibruit qui pareront ses murs.

Budget phase 3 : environ 12 000 000 € HTVA (montant adjudgé) financé par la SOFICO, avec l'aide d'un prêt de la Banque européenne d'investissement.

5) E429/A8 vers Tournai – Enghien : sécurisation de l'échangeur n°25 « Hoves/Petit-Enghien »

Le 5 octobre dernier a débuté un chantier d'aménagement de l'échangeur n°25 «Hoves/Petit-Enghien » (Enghien) de l'autoroute E429/A8 en direction de Tournai. Il vise à mieux sécuriser cette zone particulièrement accidentogène en cas de montée sur l'autoroute.

Concrètement, ce chantier consiste à :

- Aménager un giratoire au croisement de la N285 et de la bretelle de sortie n°25 « Hoves/Petit-Enghien » vers Tournai ;
- Créer une nouvelle bretelle d'accès à l'autoroute E429/A8 depuis la N285 vers Tournai et démolir l'ancienne ;

- Prolonger la bande d'insertion à l'autoroute E429/A8 depuis la N285 vers Tournai et allonger la voie de décélération vers la sortie n°26 « Enghien ».

Du 5 octobre 2020 jusqu'à la fin du mois de février 2021 :

- sur l'autoroute E429/A8 en direction de Tournai une seule voie est maintenue entre les échangeurs n°25 « Hoves/Petit-Enghien » et n°26 « Enghien » avec une vitesse limitée à 70 km/h;
- en direction de Tournai, les sorties n°25 et n°26 vers « Hoves/Petit-Enghien » et vers « Enghien » restent accessibles. L'accès à l'autoroute vers Tournai depuis l'échangeur n°25 « Hoves/ Petit-Enghien » est possible uniquement via le rond-point voisin ;
- sur la N285 une voie reste accessible dans chaque sens mais avec une vitesse limitée à 50 km/h.

De la fin du mois de février 2021 à l'été 2021 :

- sur l'autoroute E429/A8, la circulation s'effectuera selon des conditions habituelles ;
- les conditions de circulation sur la N285, ainsi que l'impact sur les accès et sorties de l'autoroute pendant cette phase seront précisés ultérieurement.

La fin du chantier est prévue pour l'été 2021, si les conditions météorologiques sont favorables.

Budget : 2 880 000 € HTVA

6) R9 – Création d'un nouvel accès au ring et modification de la sortie « Palais des Expositions » à Charleroi

Ce chantier, dont les travaux préparatoires ont débuté en janvier 2020, a pour but de réaménager l'accès au Palais des Expositions ainsi que tout le cadran nord-ouest de la ville de Charleroi. Les premiers travaux (abattage d'arbres, déplacement de terres, réalisation d'un mur de soutènement, pose d'égouttage), se sont déroulés en 2020 sans aucun impact sur la circulation. Les opérations actuelles portent sur les travaux de sous-fondation et d'aménagement du mur de soutènement attenant au giratoire.

Concrètement, ce chantier consiste à :

- Modifier la bretelle de sortie « Palais des Expositions » depuis le R9 : la bretelle sera raccourcie et déviée, tandis que la bande de décélération sur le R9 sera allongée.

- Créer un giratoire à la fin de la bretelle de sortie pour desservir le parking du Palais des Expositions et la rue de l'Ancre.
- Créer une nouvelle bretelle d'accès au R9 depuis le Palais des Expositions en empruntant à contre-sens une partie de la bretelle existante.

Les mesures de circulation et l'impact sur le trafic sont les suivants :

- Pendant toute la durée des travaux, la sortie « Palais des Expositions » et la circulation sur la rue de l'Ancre sont maintenues.
- Lors de la création du giratoire, qui a débuté le 23 novembre dernier, la circulation sur la rue de l'Ancre est régulée par des feux tricolores sur une seule bande de circulation. Le giratoire sera également fermé à la circulation pendant quelques jours lors de la pose des différentes couches de revêtement.
- Les opérations liées à la création de la bretelle d'accès et à la modification de la bretelle de sortie se feront sans impact sur le trafic, excepté en fin de chantier, au moment de relier les bretelles au R9 (informations communiquées ultérieurement).

L'objectif est de désengorger le réseau routier, notamment au niveau de la Porte de Mons, à la fois en absorbant une partie du trafic qui se dirige vers le Palais des Expositions (actuellement en rénovation) et en limitant le transit en centre-ville grâce à ce nouvel accès à la Ville Haute. Ce projet s'inscrit dans le programme « Charleroi District Créatif ».

La fin de ces travaux est prévue pour le printemps 2021.

Budget : 1 976 360 € HTVA cofinancé par le fond FEDER et la Wallonie

7) N4 – Réhabilitation de la traversée de Tenneville

Le chantier de réhabilitation et de sécurisation de la N4 à Tenneville a débuté le 31 mars 2019.

Des aménagements provisoires de sécurisation de la traversée de Tenneville ont été réalisés il y a plusieurs années, (circulation réduite à une voie et vitesse diminuée à 70 km/h) permettant de réduire le nombre d'accidents mortels sur ce tronçon. Ce chantier permet de pérenniser ces aménagements afin de garantir la sécurité des usagers et des habitants de l'entité pour qui cette voirie reste une zone dangereuse.

Concrètement, ces travaux consistent à :

- Réhabiliter le revêtement de la traversée de Tenneville sur une distance d'environ 4 kilomètres ;
- Remplacer les aménagements provisoires de rétrécissement de la voirie par un îlot central plus conséquent, matérialisant la circulation à une seule voie dans chaque sens. Cet îlot sera franchissable à de nombreux endroits pour traverser de part et d'autre de la voirie ;
- Réhabiliter le réseau d'égouttage et revoir le système de récolte des eaux de ruissellement.

Le chantier est découpé en phases successives pendant lesquelles la circulation est toujours maintenue à une voie dans chaque sens, avec une vitesse limitée à 50 km/h.

Pendant tout le chantier, pour les poids lourds de plus de 3,5 tonnes, il est fortement conseillé d'emprunter une déviation mise en place de la Barrière de Champlon à la Barrière Hinck via la N89, la N848 et la N826. Pour les poids lourds en transit longue distance, il est conseillé d'emprunter l'E411/A4 et l'E25/A26.

Les commerces restent accessibles et l'accès des riverains à leur domicile est évidemment garanti. Ces derniers seront informés en temps utiles des quelques journées d'asphaltage pendant lesquelles il leur sera impossible de circuler sur la voirie.

Depuis le 22 octobre dernier, à hauteur des travaux, toute la circulation est basculée sur les voies vers Marche-en-Famenne.

Les usagers empruntent la partie extérieure de la voirie, la partie centrale et son îlot devant encore être aménagés. La circulation s'effectue sur la nouvelle sous-couche de la N4, la couche de roulement devant être posée par la suite lorsque la totalité de la voirie sera aménagée.

Actuellement, le placement de l'égouttage central situé sous le futur îlot central de la N4 est achevé. Le chantier s'est concentré sur la partie extérieure des voies qui supportent habituellement le trafic vers Marche-en-Famenne (reste à aménager l'îlot en partie centrale). Il se focalise à présent sur les voies qui accueillent habituellement le sens vers Bastogne et sur la réalisation de l'îlot central.

En fin de chantier, une dernière couche de revêtement devra être posée sur toute la largeur de la voirie dans les deux sens de circulation. Pendant ces opérations, qui devraient se tenir aux alentours du mois de mai 2021, un sens de circulation sera totalement dévié durant six nuits. Les deux sens de circulation seront maintenus la journée.

Le chantier devrait être terminé fin du premier semestre 2021.

Ce chantier représente un budget de plus de 12 120 000 € HTVA financé par :

- La SOFICO (environ 10.000.000 € HTVA – en collaboration avec son partenaire : le SPW Mobilité et Infrastructures) ;
- La Commune de Tenneville qui participe au financement des travaux relatifs à la récolte des eaux de ruissellement et à l'aménagement des abords et qui réalisera également le placement de nouvelles conduites d'eau potable pour un montant de près de 1.000.000 d'€ HTVA ;
- La SPGE qui prend en charge la réhabilitation du réseau d'égouttage et la création de nouveaux raccordements pour un montant de plus de 992.000 € HTVA ;
- L'OTW qui aménagera huit zones d'arrêt de bus pour un montant de plus de 185.500 € HTVA.

8) N50 – Saint-Ghislain : Démolition du pont du goulet de la Darse à Hautrage

La démolition du pont du goulet de la Darse à Hautrage (N50 - Saint-Ghislain) s'est déroulée le 2 décembre 2019. Le chantier de reconstruction du pont a débuté au début du mois de février 2020.

Les appuis sur lesquels la future charpente métallique sera posée sont prêts, ainsi que le support de la structure métallique. Le remblai a été réalisé au droit des culées.

La charpente métallique est en cours de construction sur le quai de la Darse à proximité du futur ouvrage d'art. Elle a été préparée en atelier et l'assemblage s'effectue sur site. Elle sera posée dans la seconde quinzaine du mois de janvier à l'aide d'une grue, elle soulèvera la structure et la posera sur les appuis du pont. Il restera à réaliser la dalle du tablier en béton et tous les équipements par la suite, ainsi que la réfection de la voirie sur une centaine de mètres de part et d'autre du pont.

Pour rappel, le pont du goulet de la Darse à Hautrage (N50 - Saint-Ghislain) est fermé à la circulation depuis le 26 février 2019. Ce pont supporte un trafic de 8500 véhicules et 500 poids lourds par jour.

A la suite d'inspections d'ouvrages d'art début 2019, il est en effet apparu que trois ponts (SPW-SOFICO) datant des années 50 devaient être fermés à la circulation car ils présentaient des défauts importants, concernant principalement des câbles tendus dans le béton qui assurent la stabilité de ces ponts (câbles de post-contrainte).

Ce nouvel ouvrage d'art devrait être achevé fin de l'année 2021.

Budget : 3 800 000 € HTVA

9) N50 – Réhabilitation de la traversée de Ghlin

Le 14 octobre 2019 a débuté un chantier qui vise à réhabiliter la traversée de Ghlin (N50) sur près de 2 kilomètres. La phase 1 du chantier, qui concernait le tronçon depuis le carrefour avec l'avenue du Millénaire jusqu'au carrefour avec la rue Limaige, s'est terminée à la mi-juin.

La seconde phase du chantier de réhabilitation de la traversée de Ghlin (N50) a débuté le lundi 31 août. Elle porte sur le tronçon compris entre l'avenue du Millénaire (carrefour compris) et la rue du Grand Large (carrefour non compris), soit sur 1 km. Cette portion de la N50 est interdite à la circulation jusqu'à la fin du printemps 2021.

Des déviations sont mises en place via une piste d'accès au site Géothermia aménagée en voie carrossable et l'autoroute E42-E19/A7 (tronçon entre Mons Ouest et Mons centre). Pendant cette période, l'accès aux différents commerces reste possible.

Concrètement, ce chantier consiste à :

- Réhabiliter totalement la voirie existante après sa démolition
- Créer une piste cyclable dans chaque sens de circulation
- Aménager de nouveaux trottoirs
- Réaménager les emplacements de stationnement du côté des habitations
- Procéder à la réfection de l'égouttage et des raccordements privatifs (SPGE)
- Assurer la réfection des conduites de distribution d'eau et des raccordements privatifs (SWDE)

La fin de la totalité des travaux est prévue pour le printemps 2021, sous réserve des conditions météorologiques.

Budget : environ 6 270 000 € HTVA financé par :

- La SOFICO : 3 753 000 € HTVA
- La Ville via SPGE : 1 941 000 € HTVA
- La SWDE : 576 000 € HTVA

10) N90 – Aménagement de la voirie dans le cadre de la mise à grand gabarit du site éclusier d’Ampsin-Neuville

Des travaux de sécurisation et de modification de tracé de la N90 ont débuté en août 2018 entre le rond-point de Tihange et l’amont du village d’Ombret dans le cadre de la mise à grand gabarit du site éclusier d’Ampsin-Neuville.

Depuis la mi-juin, les usagers circulant sur la N90 entre Ombret et Tihange peuvent emprunter une partie de la nouvelle voirie réalisée suite à l’élargissement du site éclusier. Cette nouvelle section accueille une bande de circulation dans chaque sens mais elle est destinée, à terme, à accueillir uniquement les véhicules en direction de Liège. Le second sens de circulation, vers Huy, est toujours en cours de réalisation. Par ailleurs, le giratoire a été partiellement réalisé et sera mis en service lorsque la deuxième partie de la voirie sera achevée.

Ces travaux visent à :

- Modifier le tracé de la N90 suite à l’élargissement des sorties des écluses pour permettre la mise à grand gabarit du site éclusier d’Ampsin-Neuville ;
- Sécuriser la route nationale en concevant les aménagements de manière à inciter les usagers à réduire leur vitesse :
 - o en uniformisant la circulation à une voie dans chaque sens et bande d’arrêt d’urgence, avec une vitesse limitée à 70km/h ;
 - o en réalisant des tourne-à-gauche et des voies de lancement au niveau des voiries adjacentes et du site éclusier ;
 - o en construisant un nouveau rond-point à l’amont du village d’Ombret ;
 - o en réalisant une berme centrale entre ce nouveau rond-point et le site éclusier ;
 - o en améliorer les liaisons cyclables (notamment en fermant à terme la Grand Route au trafic routier et en la réservant aux cyclistes et piétons).

Pendant le chantier, la circulation s’effectue sur la N90 sur une voie dans chaque sens, avec une vitesse réduite. (Un week-end de fermeture devra être planifié en 2022 pour poser l’extension de la passerelle du barrage au-dessus de la N90.)

La liaison à la Grand Route depuis la N90 à Ombret s'opère toujours au droit du pont d'Ombret. Les arrêts de la ligne de bus n°9 du TEC sur la Grand Route à Ombret sont maintenus en service.

Pendant les travaux, une continuité du RAVeL est assurée via la rive gauche. Les cyclistes provenant de Tihange et souhaitant se diriger vers Liège peuvent emprunter une voie du pont d'Ampsin (voie de tourne-à-droite) qui leur est réservée.

Les travaux routiers sur la N90 devraient être achevés durant l'été 2021.

Le chantier du site éclusier a débuté le 1^{er} août 2018. Un premier coup de pelle symbolique a été organisé en présence des autorités le 4 septembre 2018. L'objectif est de permettre une exploitation complète des écluses en 2024.

Budget global de la mise à grand gabarit du site éclusier, en ce compris les travaux de la N90 : 138 millions d'euros HTVA, dont 88 000 000 € financés par la SOFICO avec l'aide d'un prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) à concurrence de maximum la moitié de l'investissement et 50 000 000 € financés par la Commission européenne dans le cadre du programme CEF (Connecting Europe Facility)

Contact :

Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | +32 42 31 67 39 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !    